



NOTE D'INFORMATION IMPORTANTE

Chère Madame, Cher Monsieur, Chers Clients,

Nous vivons une crise sanitaire grave liée au virus COVID 19 impliquant des mesures exceptionnelles prises par le Président de la République et par le gouvernement.

L'urgence est la santé publique et le comportement citoyen de tous pour tenter d'enrayer la propagation du virus.

Dans ce cadre, notre souci étant la santé de nos collaborateurs ainsi que celle de nos clients, nous avons dès le Vendredi 13 Mars dernier pris un certain nombre de mesures organisationnelles pour y répondre et pour assurer dans les meilleures conditions le fonctionnement de notre activité malgré ces circonstances exceptionnelles.

Nous avons pris la décision, comme il nous l'est imposé maintenant, de fermer l'accès au public de notre Cabinet, d'annuler tous les rendez-vous (réunions de chantier, visites d'immeubles, visites d'appartements etc.) jusqu'à nouvel ordre. Les états des lieux, signatures de baux, visites d'appartements pour locations sont également annulés.

Nous avons pris toutes dispositions techniques et opérationnelles permettant le télétravail de nos collaborateurs (réception téléphonique, mails, accès au logiciel à distance, traitement des affaires courantes, comptabilité etc.). Toutefois, nous vous informons que certains de nos personnels sont parents d'enfants de moins de 16 ans (donc en arrêt de maladie) d'autres en chômage partiel. **Nous vous remercions, en conséquence, de solliciter nos services uniquement pour les urgences**, afin de pouvoir les traiter dans les meilleures conditions possibles. Également, nous vous remercions de favoriser au maximum la communication par e-mails.

Vous trouverez ci-dessous les contacts de vos interlocuteurs :

Service Gérance:

Odile Marques (Gestionnaire) : o.marques@csladb.com

Service Comptabilité gestion locative :

Cyril Bondot : c.bondot@csladb.com

Standard / assistants gestion :

01 40 56 00 27 (sur répondeur)

c.chavagnac@csladb.com/v.carbonniere@csladb.com

Camille Chavagnac/ Vincent Carbonnière



Nous nous sommes également rapprochés des entreprises prestataires (plombier, chauffagistes électriciens, ascensoristes société de ménage et employés d'immeubles etc.) afin de définir des modalités d'intervention. Tous ces prestataires étant également confrontés à ces obligations de confinement, seules les interventions justifiant **L'URGENCE** aux termes des mesures gouvernementales prises, pourront être assurées.

Enfin, les services postaux seront très certainement perturbés ces prochains jours ou prochaines semaines. C'est pourquoi nous communiquerons au maximum via e-mails auprès de vous. Nous vous invitons en conséquence, à communiquer à travers notre boîte mail via notre site internet : <https://www.cabinet-saint-lambert.fr> et de vous inscrire à la newsletter.

Par ailleurs, nous vous informons que l'accès à votre espace personnel (accès à votre compte et à vos documents) se fera dorénavant via notre site internet, vos identifiants demeurant inchangés.

Concernant les appels de loyers dont l'envoi postal est prévu ces prochains jours, ils risquent d'être bloqués dans les centres postaux.

Aussi, nous vous remercions de vous rendre sur votre espace personnel internet et de procéder au règlement **exclusivement par virement** de votre loyer.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre afin de répondre au mieux à vos demandes.

Nous comptons sur votre compréhension ainsi que votre implication, afin que nous puissions ensemble surmonter cette épreuve et revenir à une situation normale dans les meilleurs délais.

Frédéric CHAIBAN

Jean François RIBEIRO